



le magazine **culture**

côté pro

Une claque à la fessée

Faut-il donner la fessée aux enfants ? La question fait régulièrement débat. Pour Marie Rose Moro, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université Paris-Descartes et cheffe de service de la Maison des adolescents de Cochin, qui a préfacé le livre, la réponse est claire : « *Battre, frapper, taper un enfant, lui donner une claque ou une fessée n'est pas une nécessité éducative. Utiliser la violence pour se faire respecter n'est pas une manière de mettre des limites à un enfant pour bien le faire grandir.* » Ancrés depuis la nuit des temps dans l'histoire, la culture, les religions... les châtiments corporels de l'enfant ont longtemps légitimé l'autorité parentale. Mais, depuis une vingtaine d'années, les esprits s'ouvrent : la Suède a été le premier

pays à les interdire, suivie par 52 pays en 2017. Pourtant le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France ne les ont toujours pas explicitement condamnés. A partir de recherches cliniques et anthropologiques, le psychiatre et anthropologue Daniel Delanoë dresse le bilan des connaissances sur le sujet. Au plan médical, plus de 150 études, publiées dans des revues internationales, montrent que les punitions physiques ont des effets négatifs à court et moyen termes sur le développement de l'enfant et, notamment, un effet possible sur le décrochage scolaire. Mais, pour l'auteur, le problème n'est pas tant psychologique que culturel ou politique : « *Les châtiments corporels sont un élément d'une violence sociale plus large* » ayant pour fonction « *d'imposer dans les corps le principe de la soumission à la hiérarchie et la reproduction des rapports de domination* ». ■■ Brigitte Bègue

Les châtiments corporels de l'enfant

Daniel Delanoë -
Ed. érès - 23 €